



CONVOCAATION
SEMESTRE 6
SESSION 2

PROMOTION 2021/2024

VERSION 1 du 02/09/2024

Référence SEO : T5N5-2-3

Certaines dates sont susceptibles de modifications. Dans ce cas, une nouvelle convocation vous sera transmise.

Les étudiants doivent se présenter avec une pièce d'identité aux épreuves.

L'étudiant doit se présenter à la session suivante, dite de « rattrapage » pour les UE non validées.

TOUT ÉTUDIANT ABSENT LORS DU TEMPS D'ÉVALUATION PROGRAMMÉE CI-DESSUS PERD LE BÉNÉFICE DE LA SESSION.

Compé- tences	Unité Enseignement	ECTS	Compen- sation	Date - Horaire	Convo- cation	Durée	Salle	Modalités	Critères
8	U.E 3.4 – S6 Initiation à la démarche de recherche	2	NON	<u>Restitution écrit *</u> Vendredi 25 octobre 2024 16h dernier délai	Dépôt travail écrit et informatique sur site Unistra Date identique à la restitution de l'écrit de l'UE 5.6 et 6.2 S6		Secrét- ariat	Travail écrit, mémoire de fin d'études	<ul style="list-style-type: none"> * Définition de l'objet de recherche * Intérêt du sujet pour la profession * Cohérence entre l'objet de l'étude et les méthodes et outils * Richesse des sources documentaires * Pertinence de l'analyse
*	U.E. 5.7 – S6 Optionnelle	1	NON	<u>Restitution écrit</u> Vendredi 25 octobre 2024 16h dernier délai	Dépôt de l'écrit		Salle 3	Compte-rendu écrit <u>individuel</u> des éléments découverts dans l'unité d'enseignement optionnelle	<ul style="list-style-type: none"> * Implication personnelle
7 8	U.E 5.6 – S6 Analyse de la qualité et traitement des données	8	NON	<u>Restitution écrit *</u> Vendredi 25 octobre 2024 16h dernier délai	Dépôt travail écrit et informatique sur site Unistra Date identique à la restitution de l'écrit de l'UE 5.6 et 6.2 S6		Secré- tariat	Travail écrit de fin d'études, mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel	<ul style="list-style-type: none"> * Pertinence des données recherchées * Pertinence dans l'étude du problème * Clarté de la construction du cadre et de la démarche d'analyse

	scientifiques et professionnelles			<u>Argumentation orale</u> Du 08 novembre 2024 au 14 novembre 2024 ¹	*	1 h	Bureau formateur		
*	UE 5.8 – S6 Stage	15	NON	Du 02/09/24 au 31/11/24 <i>(9 ou 6 semaines)</i> <i>Ou cas particulier en fonction de la situation de l'étudiant</i> *Cas particulier : les dates définies par le CP sont contractualisées dans la convention de stage signée par l'étudiant	210 h 315 h			* Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique * Avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées 1 APP est transmise par stage à réaliser en session 2. -----	


Patrick LEHMANN
 Directeur des Soins
 Directeur de l'Institut de Formation

* La non remise du document sous format papier à la date et heure indiquée entraîne la non validation de l'UE 3.4 S6 et/ou 5.6 S6 et/ou 6.2 S6.

¹ Voir planification des RDV individuel UE 5.6- S6 : affichage ultérieur